Université de Montréal
École de criminologie

CRI 3013 – Analyse de la criminalité

Enseignant : **Rémi Boivin**
remi.boivin@umontreal.ca

Renseignements supplémentaires et textes disponibles sur Studium

Automne 2026, mercredi de 8h30 à 11h30
Enseignement en personne [redacted]

1. DESCRIPTEUR

« Stratégies d'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. Analyse de la structure de la criminalité, analyse cartographique et analyse d'impact. »

2. OBJECTIFS

Ce cours vise à approfondir les connaissances relatives à l'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. L'étudiant devra apprendre à utiliser les principaux logiciels d'analyse de même que se familiariser avec les différentes sources de données relatives au phénomène criminel. Il devra être en mesure d'analyser des données sur la criminalité et de les interpréter avec l'aide des principales théories pertinentes.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux. Il s'agit d'un cours intermédiaire en analyse. Les séances de cours, d'une durée de 3h00, seront divisées en trois parties : matière, retour sur les lectures de la semaine et réponses aux questions.

Les diapositives des présentations seront disponibles la veille du cours sur Studium.

Une séance sera asynchrone. Les étudiants devront alors visionner des capsules thématiques qui font le lien entre les cours. Le contenu de ces capsules est matière à examen, comme le reste du cours, sauf avis contraire.

La lecture des textes **avant** le cours est recommandée.

LIVRE OBLIGATOIRE : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Les Presses de l'Université de Montréal. En vente à la librairie du 3200 Jean-Brillant au coût de 24,95$.

4. RÉFÉRENCES UTILES

Andresen, M.A. (2024). *Environmental criminology: evolution, theory, practice*. London ; New York : Routledge, Taylor & Francis Group.

Andresen, M. (2015). *The science of crime measurement: Issues for spatially referenced data*. Abingdon : Routledge.

Baumer, E.P. & Wolff, K.T. (2014). Evaluating contemporary crime drop(s) in America, New York City, and many other places. *Justice Quarterly*, 31(1), 5-38.

Bland, M., Ariel, B. & Ridgeon, N. (eds) (2022). *The crime analyst's companion*. New York : Springer.

Boba Santos, R. (2017). *Crime analysis with crime mapping*: *Fourth edition*. Los Angeles : Sage Publications, Inc.

Boivin, R. (2013). Une mesure de la gravité moyenne des infractions criminelles enregistrées par la police. *Criminologie*, 46(2), 221-241.

Boivin, R. & Melo, S. N. (2019). The concentration of crime at place in Montreal and Toronto. *Canadian Journal of Criminology*, 61(2), 46-65.

Braga, A.A., Papachristos, A.V. & Hureau, D.M. (2014) The effects of hot spots policing on crime: An updated systematic review and meta-analysis. *Justice Quarterly* 31, 633-663.

Brantingham, P. J., & Brantingham, P. L. (1993). *Environment, routine, and situation: Toward a pattern theory of crime*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Chamlin, M. B., & Cochran, J. K. (2004). An excursus on the population size-crime relationship. *Western Criminology Review*, 5, 119-130.

Cohen, L. E. & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.

Cusson, M. (2011). Les cycles de la criminalité et de la sécurité. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 64(2), 131-154.

Felson, M. & Eckert, M. (2018). *Crime and everyday life*, 6th edition. Thousand Oaks, CA : Sage.

Guerette, R.T. & Bowers, K.J. (2009). Assessing the extent of crime displacement and diffusion of benefits: A review of situational crime prevention evaluations. *Criminology*, 47(4), 1331-1368.

Haberman, C.P. (2017). Overlapping Hot Spots? *Criminology & Public Policy*, 16(2), 633-660.

Loubet Del Bayle, J.-L. (2000). *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

Ouimet, M. (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Montréal : Presses de l'Université Laval.

Piquero, A.R. & Weisburd, D. (eds.). *Handbook of quantitative criminology*. New York : Springer.

Ramos, R. G., Silva, B. F. A., Clarke, K. C. & Prates, M. (2020). Too fine to be good? Issues of granularity, uniformity and error in spatial crime analysis. *Journal of Quantitative Criminology*, 37, 419-443.

Ratcliffe, J. (2004). The Hotspot matrix: A framework for the spatio-temporal targeting of crime reduction. *Police Practice and Research*, 5, 5-23.

Weisburd, D., Bernasco, W. & Bruinsma, G.J.N. (eds.). *Putting crime in its place: Units of analysis in geographic criminology*. New York : Springer.

Walker, J.T. & Drawve, G.R. (2018). *Foundations of crime analysis: Data, analyses and mapping*. Abingdon : Routledge.

Wortley, R. & Mazerolle, L. (eds.) (2008). *Environmental criminology and crime analysis*. Cullompton, UK : Willan.

5. ÉVALUATIONS

- **Examen intra (25%) :**
  - L'examen aura lieu le 28 octobre 2026 à 8h30. Il portera sur la matière et les textes vus lors des cours précédents, à l'exception du cours sur l'analyse comparative.
  - L'examen comportera des questions à long développement uniquement.
  - **L'examen sera fait à distance.**
  - Les questions seront disponibles sur Studium dès 8h30 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 11h30 la même journée.
  - Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen.
  - Les consignes seront précisées sur l'examen.
  - L'utilisation des notes de cours et des textes obligatoires est permise. Toute autre documentation est autorisée.

- **Essais écrits :**
  - Les deux essais devront comporter un **maximum de 5 pages**, à un interligne et demi, en respectant les règles d'usage pour la taille des caractères et des marges.
  - Les étudiants seront évalués sur la clarté de la présentation, la qualité de l'analyse et les références au contenu du cours.
  - 10% de la note de chaque essai sera accordée à la qualité du français.
  - Les essais doivent être rédigés en équipes de deux étudiants. La composition des équipes peut changer au cours de la session. Les étudiants d'une même équipe auront la même note.
  - La remise se fera par courriel à l'enseignant au cours suivant. Un seul envoi du travail par équipe.
  - Les documents et fichiers nécessaires au travail seront disponibles à 8h30 la journée prévue.
  - Le **premier essai** (20% de la note finale) devra se baser sur un reportage journalistique et répondre à la question suivante : « Sur quel(s) type(s) de données les positions exprimées dans le reportage se basent-elles? ». Le reportage journalistique sera disponible sur Studium le 7 octobre 2026 à 8h30. Cet essai est à remettre le 14 octobre 2026 au plus tard à 23h59.
  - Le **deuxième essai** (20% de la note finale) devra se baser sur un épisode de balado scientifique et répondre aux questions suivantes : « La criminalité au Canada est-elle en baisse ou en hausse? Pourquoi, selon les intervenants? ». L'épisode du balado scientifique sera disponible sur Studium le 11 novembre 2026 à 8h30. Cet essai est à remettre le 18 novembre 2026.

- **Sondage (5%)**
  - Les étudiants doivent compléter un court sondage en ligne sur la gravité des crimes avant 8h30 le 16 septembre 2026
  - Il ne faut pas oublier d'indiquer son nom à la fin du sondage (dans la question prévue) afin d'obtenir les 5% prévus. Aucun point ne sera accordé pour les sondages complétés, mais non identifiés

- Le lien URL vers le sondage en ligne sera disponible sur Studium dès la fin du cours du 9 septembre 2026
- Les données anonymisées seront utilisées pour des exercices ultérieurs

➢ **Examen final (30%) :**

- L'examen aura lieu le 16 décembre 2026 à 8h30. Il portera sur la matière et les textes vus depuis la mi-session (donc, les cours suivant l'examen intra).
- L'examen comportera des questions à long développement uniquement.
- **L'examen sera fait à distance.**
- Les questions seront disponibles sur Studium dès 8h30 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 11h30 la même journée.
- Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen.
- Les consignes seront précisées sur l'examen.
- L'utilisation des notes de cours et des textes obligatoires est permise. Toute autre documentation est autorisée.

La notation par pourcentage sera utilisée dans ce cours, selon la grille de conversion des rangs adoptée par l'assemblée professorale de l'École de criminologie du 4 décembre 2015. Au besoin, les notes pourraient être normalisées.

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+		90
4	A	excellent	85
3,7	A-		80
3,3	B+		77
3	B	Très bon	73
2,7	B-		70
2,3	C+		65
2	C	bon	60
1,7	C-		57
1,3	D+	passable	54
1	D		50
0	E	échec	-de 50

6. CONTENU ET CALENDRIER

Cours 1 : 2 septembre 2026

Introduction

- Présentation du cours et des travaux
- Décrire ou comprendre? La recherche et l'analyse
- L'analyse du crime : stratégique et tactique
- Crime, criminalité et criminel

📖 Lecture recommandée : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Introduction (pp. 11 à 23).

Cours 2 : 9 septembre 2026

La DUC 1

- Éléments structurels et historiques
- Choix des thèmes et explications pour le travail
- Présentation des tableaux de Statistique Canada

📖 Lecture obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Chapitre 1 (pp. 26 à 48).

📖 Lecture recommandée : Ouimet, M. & Tessier-Jasmin, J.-M. (2009). Policer la violence : analyse du taux de déclaration et du taux d'enregistrement des victimisations criminelles au Canada en 1999 et 2004. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 51(2), 227-253.

*** *Compléter sondage*

Cours 3 : 16 septembre 2026

La DUC 2 : les événements criminels

- Quelles sont les différences entre le DUC 1 et la DUC 2?
- L'utilité de la DUC 2

📖 Lecture obligatoire : Faubert, C., Montmagny Grenier, C. & Boivin, R. (2015). Décisions policières sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. L'influence du sexe et de l'apparence ethnique. *Criminologie*, 48 (1), 235–259.

Cours 4 : 23 septembre 2026

Les autres sources de données

- Appels de service
- Interpellations/observations
- Saisies

📖 Lecture obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Chapitre 2 (pp.49 à 65)

📖 Lecture recommandée : Ouimet, M. (2016). *Les causes du crime*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (**chapitre 4, pp. 57-88**)

30 septembre 2026 : pas de cours (congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation)

Cours 5 : 7 octobre 2026

Cours asynchrone 1

- ✎ Capsule 1 : Le taux de criminalité
- ✎ Capsule 2 : La gravité des crimes
- ✎ Essai 1 à faire

Cours 6 : 14 octobre 2026

L'analyse comparative

- Comparaisons de différentes unités : pays, provinces, régions administratives, villes, quartiers, secteurs, segments de rue
- Les données du recensement
- La desserte policière au Québec

📖 Lecture obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Chapitre 3 (pp.67-80).

Lecture recommandée : Ouimet, M. (2016). Les causes du crime. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (chapitre 24, pp. 511-516)

***** Remise de l'essai 1***

21 octobre 2026 : pas de cours (semaine de lecture)

28 octobre 2026 – Examen intra (à distance)

Cours 7 : 4 novembre 2026

L'analyse temporelle

- La criminalité varie-t-elle dans le temps?
- Tendances de la criminalité
- Unités d'analyse : années, mois, jours, heures, minutes…
- L'analyse de séries chronologiques : principes et postulats
- Présentation de l'extension Change-point Analysis

📖 Lecture obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Chapitre 5 (pp.103-123).

Lecture recommandée : Gagné, M.-E. & Blais, E. (2010). Dissuasion, collisions routières et inférence causale : le cas du relâchement dans l'émission des constats d'infraction par les policiers. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LXIII(4), 419-434.

Cours 8 : 11 novembre 2026

Cartographie et géocriminologie 1

Conférence de Rebecca Ostiguy

****** Essai 2 à faire***

Cours 9 : 18 novembre 2026

Cartographie et géocriminologie 2

- Principes, données et méthodes
- Introduction aux GIS (Geographic Information Systems)

📖 Lecture obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Chapitre 4 (pp. 81-101).

📖 Lecture recommandée : Boba Santos, R. (2013). *Crime analysis with crime mapping*. Thousand Oaks, CA : Sage. (**chapitre 6, pp. 87-116**).

****** Remise de l'essai 2***

Cours 10 : 25 novembre 2025

L'analyse tactique

Conférence de Maurice Robitaille

✎ Capsule Les « hotspots »

Cours 11 : 2 décembre 2026

Mettre en contexte les données statistiques

- Les réalités autochtones
- Le profilage et le « driving while black »
- La démographie du crime

📖 Lecture obligatoire *:* Mulone, M., Armony, V. & Hassaoui, M. (2024). Police, racisme et agnotologie : résistances et rationalisations des agents de la paix face aux allégations de racisme. *Criminologie*, 57(1), 213–240.

📖 Lecture recommandée : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Conclusion (pp.125-128).

9 décembre 2026 – pas de cours

16 décembre 2026 : Examen final (à distance)

7. RENSEIGNEMENTS UTILES

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

8. CAPTATION VISUELLE OU SONORE DES COURS

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est pas permis. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

9. RÈGLEMENTS DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg)

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative pour soutenir la rédaction des travaux est permise dans ce cours. Autrement dit, les outils d'IAg peuvent être utilisés pour réviser et corriger les travaux et examens remis dans le cadre du cours mais pas pour générer le texte en partie ou au complet. Dans de tels cas, les directives associées au plagiat et à la fraude (voir point précédent) seront appliquées.